

ECOLE MATERNELLE NORGES

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2009

Début de la séance : 18h45

Présents

Monsieur CLOCHET, Maire de Norges la Ville

Madame JOUROT, Maire de Brétigny

Madame HATON, déléguée aux affaires scolaires à la mairie de Brétigny

Madame DUHOUX déléguée aux affaires scolaires à la mairie de Brétigny

Monsieur BREBOUILLET, délégué aux affaires scolaires à la mairie de Norges

Madame BRIQUEZ, Déléguée Départementale de l'Education Nationale

Madame VUILLAUME (petits/moyens) directrice

Monsieur LAMIRAL, (moyens/grands) remplaçant de Madame SAVIGNARD

Madame BERTON (grands)

Madame BORNEL (déléguée parents titulaire)

Madame FAYOLLE (déléguée parents titulaire)

Madame BOUTIER (déléguée parents suppléante)

Madame CHAPUIS (déléguée parents suppléante)

Excusés

Madame GABIER parents d'élèves titulaire

Mmes NADISIC et DAJNAK, déléguées aux affaires scolaires à la mairie de Norges

Monsieur BEUCLER, délégué aux affaires scolaires à la mairie de Norges

RÔLE DU CONSEIL D'ÉCOLE

(document détaillé distribué à chaque membre)

La présidence du conseil d'école est tenue par la Directrice.

Composition

La Directrice, les maires du RPI ou leurs représentants, le DDEN, les enseignants, les représentants des parents d'élèves, éventuellement un membre du RASED et l'Inspectrice de la circonscription de Dijon Est, Madame MANZONI

Périodicité

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre.

Compte rendu

Il est rédigé par les parents d'élèves titulaires, corrigé par la Directrice, visé par les Maires puis distribué aux familles dans un délai maximum de 15 jours.

Attributions principales :

- Vote du règlement intérieur de l'école.
- Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- Donne son avis sur le projet d'école et l'adopte.
- Donne son avis et présente toute suggestion sur : l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire

Les cas particuliers ne sont pas débattus au conseil d'école. Ils sont à discuter avec l'enseignante concernée.

RÔLE DU DDEN

(document détaillé distribué à chaque membre)

Le DDEN est nommé par l'Inspecteur d'Académie pour 4 ans. Il a un rôle de médiateur entre les enseignantes, les municipalités et les parents d'élèves. Il rend compte chaque année des problèmes autres que pédagogiques (ex : construction et sécurité des bâtiments, aménagement et état des locaux scolaires et péri scolaires...)

BILAN DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Parents élus :

Classe de	Catherine BERTON	Marlène SAVIGNARD	Maryline VUILLAUME
Titulaires	Mme GABIER	Mme FAYOLLE	Mme BORNEL
Suppléantes	Mme CHAPUIS		Mme BOUTIER

143 électeurs dont 103 votants, 15 bulletins nuls.

Le taux de participation est de 72 %.

101 votes ont été exprimés par correspondance et 2 au bureau de vote.

EFFECTIFS ET RÉPARTITION DES CLASSES : RENTRÉE 2009-2010

74 élèves scolarisés cette année en maternelle. 39 élèves de Brétigny et 35 de Norges

Mme BERTON 25 élèves = 25GS (2004)

Mme SAVIGNARD..... 23 élèves = 6GS (2004) +17 MS (2005)

Mme VUILLAUME 26 élèves =20 PS (2006) + 6 MS (2005)

Prévisions de rentrée 2010 : 70 enfants (31 grands devraient partir au CP, 27 enfants de 2007 devraient arriver en PS)

AMÉNAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE

Pont de l'Ascension

Jeudi 13 mai 2010 férié mais pour le vendredi 14 mai, l'IA statuera bientôt.

Aide Personnalisée aux enfants en difficulté

lundi et mardi de 16h40 à 17h 20,

mise en place depuis le 9 novembre 2009. Les enseignants font une proposition aux parents pour les enfants qui en ont besoin. L'accord des deux parents est nécessaire.

Actuellement, 6 élèves de GS sont concernés par une aide en langage, en concentration et en numération.

A l'issue de l'aide les enfants doivent être récupérés par les parents. Seuls les enfants inscrits à la garderie de Norges y seront conduits par l'enseignante après l'aide personnalisée.

Mme VUILLAUME est allégée de 10 heures sur les 60h annuelles dû à sa fonction de directrice, elle rappelle qu'elle n'a aucune décharge de direction alors que les directeurs de 4 classes ont une journée de décharge par semaine, ce qui équivaut à 216 heures annuelles.

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

La Directrice remercie les 67 familles sur 71 qui ont adhéré à l'association coopérative « le jardin des bambins » (loi 1901). Le montant des adhésions s'élève à 843 €. Il faut rappeler que cette adhésion n'est pas obligatoire mais que les recettes de cette association permettent d'organiser des sorties et des spectacles, sans demander de participation financière supplémentaire aux familles. Tous les enfants participent à ces manifestations, que les parents se soient acquittés ou non de la cotisation.

Cette association a été créée dans un souci de transparence et un bilan comptable de fin d'année est transmis aux parents et au DDEN.

Les recettes proviennent :

- des cotisations des parents,

- des bénéficiaires des ventes (achats non obligatoires),
- de donateurs (entreprises par exemple).

BUDGET

Enveloppe commune Mairies de Norges + Brétigny : 40 € par enfant et par année civile.

Celle-ci permet l'achat de matériel pédagogique (cahiers, peinture, jeux, équipements sportifs,...).

Une demande par année civile est par ailleurs faite aux conseils municipaux pour les besoins en investissement.

Une subvention de 500 € a été allouée cette année par la mairie de Norges, 160 € par la mairie de Brétigny : demande faite en fonction des projets de voyages et de sorties. Des remerciements sont adressés aux deux communes.

PERSONNEL DE L'ÉCOLE

- **1 POSTE EVS** Employé « Vie Scolaire » Mme Muriel KIMEL (50 ans) contrat de 10 mois (sept. à juin) 26h de présence par semaine (elle ne fait pas le ménage après départ des élèves) rattachée à la classe de Mme BERTON
- **1 POSTE AVS** (Assistante de Vie Scolaire) classe de Mme SAVIGNARD, aide à l'élève handicapé en intégration, sur son temps de présence uniquement : Melle Magali PAIN lundi matin et Melle Camille CHATEAUROUX Mardi, jeudi et vendredi matin
- **1 Emploi Aidé** (fin du contrat en février) Mme PATRICIA RIHET, classe de Mme SAVIGNARD.
- **1 ATSEM** : Mme ANNIE JOUAN Classe de Mme VUILLAUME

PROJET D'ÉCOLE

Moi, les autres et le monde

Deuxième année sur 3 ans du projet «**Moi, les autres et le monde**» (2008-2011) : se respecter et respecter les autres, accès à la culture, attitude scientifique (découvrir le milieu qui nous entoure), ouverture au monde.

actions :

1. règles de vie collective, en société,
2. atelier langage, décloisonnement,
3. cahier de vie (marotte de la classe),
4. intervenants extérieurs, lecture d'histoires du monde, citoyenneté et civisme : jeux de langage, théâtre : l'intervention de Mme Ladiré n'aura pas lieu cette année.
5. Mamie Conteuse : Mme Jeannine DROUHOT
6. mise en place d'un rallye photos à Norges,
7. correspondance avec un village voisin ou un pays francophone,
8. ateliers musicaux, (en décloisonnement avec Mme VUILLAUME) danses du monde, chorale
9. (Le lundi après midi)
10. ateliers culinaires intervention de M. Collardot (pâtissier de Brétigny) et intervention de parents pour faire découvrir les cuisines du monde (appel aux parents qui seraient intéressés).
11. cahier de sciences,
12. jardin des senteurs, développer les 5 sens

Concours arbres fruitiers

La commune de Norges a reçu la proposition du concours émanant de l'association «horticulteurs et pépiniéristes de France» via les pépinières DIMA à Beire le Châtel qui ont planté la vigne à Norges. C'est le dossier rédigé par Mme Briquez et les enseignantes au nom du conseil municipal qui a été retenu pour la Bourgogne. L'HPF offre en récompense, pour la création d'un verger communal pédagogique, 10 arbres fruitiers qui seront plantés pendant l'hiver, sur le terrain enherbé de la commune de Norges situé derrière le parking des enseignantes.

Projet sécurité routière avec le plasticien M. ROULLEAU

Une sortie dans le village a été effectuée avec les élèves de GS, un travail d'observation et de recherche a eu lieu, mais il s'est avéré qu'un tel projet n'est pas réalisable par des élèves de Maternelle.

VENTE ET ABONNEMENTS

- Les abonnements à l'École des Loisirs ont permis un abonnement gratuit pour l'école,
- Collecte de bouchons en plastique pour l'association «des bouchons pour les handicapés en Côte d'Or». **Un container est situé dans l'entrée de l'école. Une exposition présentant le recyclage de ces bouchons aura lieu dans l'année.**
- Calendriers personnalisés par les enfants : réalisation prévue pour Noël.

ANIMATIONS

Chorale

Elle a lieu tous les lundis

Téléthon

A 16H40 les 03 et 04 Décembre, une vente de brioche aura lieu à l'école par Norges Animation, le bénéfice de cette vente sera entièrement reversé au Téléthon.

Venue du Père Noël le 18 Décembre

Intervention de M. et Mme LADIRE. Distribution de cadeaux pour les classes, de friandises et goûter.

Photographe

le photographe viendra en janvier, faire des photos de groupe et des enfants en situation scolaire.

Bibliothèque

Les enfants se rendent à la bibliothèque toutes les trois semaines. Les accompagnateurs sont indispensables, surtout pour la classe des petits ou il faut être plus nombreux..

Merci aux parents.

vendanges

Les grands sont allés récolter le raisin de la vigne de Norges, faute d'équipement, ils n'ont pu réaliser du jus de raisin. L'école est à la recherche d'un pressoir. Appel aux parents qui en possèdent un pour prêt ou don à l'école.

Foire aux livres

A partir du 19 novembre, l'école percevra 20% de la vente en donation de livres.

INFORMATIONS DIVERSES

Grippe H1N1

remerciement à la mairie qui a fait les achats nécessaires (distributeurs de papier essuie main dans toutes les classes, poubelles, savon, solution hydro alcoolique) les parents doivent effectuer un lavage des mains des petits avant l'entrée en classe. Inquiétudes d'une famille (courrier adressé à la directrice) pour la vaccination à l'école. Un document va être distribué prochainement à tous les parents.

respect des horaires

Les heures d'entrée et de sortie doivent être respectées. Les parents doivent emmener leur enfant jusque dans la classe. Le portail Rue de Brétigny est fermé à 8 heures 50. Le portail de la cour est fermé et ouvert par les institutrices du CP-CE1. Il est interdit de pénétrer dans la cour, seul, avant la sortie des élèves de primaire. A 13h30, l'accueil des élèves ne se fait pas systématiquement dans la cour, si les enseignantes de Maternelle ne s'y trouvent pas, les parents doivent conduire leur enfant dans sa classe.

Affichage parents et associations

Il est impératif de demander l'accord de Mme VUILLAUME avant de mettre une annonce sur le tableau d'affichage ainsi que celui de l'institutrice pour tout document distribué aux enfants dans les « corbeilles » (invitations anniversaires...).

Absence d'enseignant

En cas d'absence non remplacée d'une enseignante, l'accueil des enfants est fait dans les autres classes dans la mesure du possible, au cas par cas, les enseignantes invitent les parents à venir parler de leurs difficultés. L'école n'est pas responsable de l'absence de remplaçant. Les enseignantes subissent aussi les conséquences de ces non remplacements : l'augmentation de l'effectif dans la classe et les perturbations engendrées pour toute l'école. Les réclamations sont alors à adresser à l'Inspection de Circonscription et en aucun cas aux mairies.

Absence pour grève

La municipalité de Norges met en place le service minimum pour accueillir les enfants (SMA) Lorsque des enseignantes sont en grève les familles sont averties une semaine à l'avance.

Stagiaires

Chaque année l'école accueille des stagiaires de 3ème et autres

RASED (réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficulté)

Placé sous la responsabilité de l'inspectrice de circonscription, il est composé essentiellement d'une psychologue Mme HERVIEU et d'une maîtresse spécialisée Mme BORDAS. Cette année, un document très complet a été distribué aux familles.

Transport scolaire

Les cartes de bus sont gardées par les enseignantes en cas de contrôle. Cartes reçues très tard cette année. (Suppression du renouvellement automatique)

Exercice d'alerte incendie

Réalisé le 23 octobre 2009, les enfants ont mis 1,40mn pour évacuer les classes. Le signal (sifflet par ATSEM) n'est pas audible. Un prolongement de l'alarme de la garderie pourrait être une solution.

Inspection hygiène et sécurité

L'inspecteur hygiène et sécurité est susceptible d'inspecter l'école entre le 12/10/09 et le 18/12/09. Il contrôlera particulièrement la présence effective du document unique d'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Ce document doit être élaboré par l'ACMO de circonscription. Il contrôlera également le bon accès des personnels et des élèves à des installations sanitaires propres et pourvues en produits hygiéniques adaptés.

PPMS (plan particulier de mise en sûreté en cas d'accident majeur)

La directrice demande à ce qu'il soit rédigé avec l'aide des municipalités.

TRAVAUX ET ACHATS

Remerciement à la mairie pour tous les travaux et achats effectués dans l'école

Le préau dans la cour a été installé cet été. Achat d'une nouvelle imprimante.

Demande des parents : installation d'une poubelle à l'extérieur de l'école.

Demande des enseignantes : installation d'une poubelle dans la cour.

Les porteurs et tricycles sont toujours les bienvenus merci aux parents qui peuvent en faire don à l'école.

Levée de la séance : 20h50

Prochain conseil : mardi 16/03/2010

La directrice de Maternelle

Délégué de Parents d'élève :